



2026/1

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260402-D-2026-34-DE
Date de télétransmission : 07/04/2026
Date de réception préfecture : 07/04/2026

Département du Val d'Oise

Mairie de La Frette-sur-Seine

Conseil Municipal du 2 avril 2026
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2026/34

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 25
votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept mars, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Carole BERGER-JACOB, André BOURDON, Catherine GUALIM,
Philippe BUIRON, Patricia LESAGE, Steve IDJAKIREN, Roxane AVELOT, Grégory BENOIT,
Bernadette VOOGSGERD, Bernard BOUTIN, Christian TETARD, Laure FENOT-TETARD,
Chimina NEGLOKPE, Alain HOUREZ, Olivier MOULIN, Valérie THEVOT, Nicolas TURLAN,
Benoist ERAVILLE, Judith FOHRER, Philippe WEISS, Stéphane RICHARD, Mikel CIORDIA,
Céline RICHARD, Céline NEIVA-LEAL

Étaient régulièrement représentés :

Jean DECROIX par Valérie THEVOT
Julia NOJAC par Catherine GUALIM

André BOURDON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES - COMPOSITION

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, selon lequel le Conseil
Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les
questions soumises au Conseil, composées exclusivement de conseillers municipaux
désignés par le Conseil Municipal,

Considérant que ces commissions sont convoquées par le Maire, Président de droit, et que
lors de leur première réunion, elles désignent un Vice-président pouvant les convoquer et les
présider en cas d'absence ou d'empêchement du Maire,

Considérant la volonté du Conseil Municipal de structurer ses travaux autour de commissions
thématiques ;

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

DÉCIDE :

Article 1 : Création des commissions municipales

Il est créé cinq commissions municipales composées d'au minimum six membres chacune :

- Commission Finances et Affaires économiques
- Commission Enfance et Éducation
- Commission Vie associative et Subventions
- Commission Urbanisme et Travaux
- Commission Culture

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260402-D-2026-34-DE
Date de télétransmission : 07/04/2026
Date de réception préfecture : 07/04/2026

Article 2 : Désignation des membres

Sont désignés membres des commissions comme suit :

FINANCES ET AFFAIRES ECONOMIQUES	ENFANCE ET EDUCATION	VIE ASSOCIATIVE ET SUBVENTIONS
Grégory BENOIT	Carole BERGER-JACOB	Roxane AVELOT
Bernard BOUTIN	Valérie THEVOT	Steve IDJAKIREN
Benoist ERAVILLE	Judith FOHRER	Patricia LESAGE
Christian TETARD	Catherine GUALIM	Nicolas TURLAN
Philippe BUIRON	Patricia LESAGE	Carole BERGER-JACOB
Jean DECROIX	Steve IDJAKIREN	Chimina NEGLOKPE
Stéphane RICHARD	Roxane AVELOT	Laure FENOT-TETARD
	Céline NEIVA-LEAL	Philippe WEISS

URBANISME ET TRAVAUX	CULTURE
Philippe BUIRON	Steve IDJAKIREN
Olivier MOULIN	Carole BERGER- JACOB
Benoist ERAVILLE	Valérie THEVOT
Julia NOJAC	Jean DECROIX
Bernadette VOOGSGERD	Christian TETARD
Alaine HOUREZ	Alaine HOUREZ
André BOURDON	Patricia LESAGE
Steve IDJAKIREN	Bernadette VOOGSGERD
Catherine GUALIM	Chimina NEGLOKPE
Mikel CIORDIA	Céline RICHARD

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance


André BOURDON

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 7/4/2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 7/4/2026